

Conseil de Police
lundi 28 novembre 2022 - 18h30
Hôtel de ville de Virton

Police locale - Zone de police de Gaume (5299)
Tél. : 063/214.738- Fax : 063/214.739
Rue Lenclos, 134, 6740 ETALLE
esther.lapaige@police.belgium.eu

Procès-verbal - partie publique

Présents : MM. Francois CULOT Bourgmestre-Président (Virton), Henri THIRY (Etalle), Pascal FRANCOIS (Meix-devant-Virton), Mme Caroline GODFRIN (Florenville), Bourgmestres ;
Mmes Julie COMBLEN, Virginie ANDRE, Camille MAITREJEAN, Christelle MATHIEU, Annick VANDENENDE ; MM. Jean-Luc FALMAGNE, Lionel LEFEVRE, Yves SIMON, Guy LEQUEUX, Benoit PERFRANCESCHI, Bruno WATELET, Claude GONRY, Hugues BAILLOT, Jean-François BODY, Conseillers.
M. Jean-Yves SCHUL, Commissaire divisionnaire, Chef de corps.
Mme Esther LAPAIGE, Secrétaire.
Excusés : M. Benoit PIEDBOEUF (Tintigny), Mme Carmen RAMLOT (Rouvroy), Mmes Christine GILSON, Fabienne BRICOT, M. Didier MAITREJEAN.

Séance publique.

1. Approbation du Pv du Conseil du 17 octobre 2022.

Le PV est approuvé sans remarque.

2. Gestion interne - Pour décision.

a. Projet hôtel de police - approbation de l'avant-projet.

Le point a été reporté pour décision.

1^{er} CDP SCHUL : expose que l'idée étudiée est la conservation des 3 postes : Virton (dans le nouvel hôtel de police), Etalle (avec 15 MP) et Florenville (avec 20 MP).

1^{er} CDP SCHUL : expose la rationalisation et les réaffectations des différents locaux.

Question : au niveau des combles : toute la surface est-elle occupée pour des techniques ? Rps : Oui, aux ¾ - pas de bureaux prévus.

Au total, on a un gain d'environ 274m².

Au niveau budgétaire, l'estimation tournait autour des 8.200.000€ sur l'ancien projet.

Avec la nouvelle vision, on maintient l'Intervention et la Proximité sur les sites de Florenville-Chiny et Etalle-Tintigny ainsi que la création d'un nouvel accueil dans le complexe policier.

La réflexion abordée en Collège était que l'enveloppe Bu « fermée » de 5.000.000€ devait pouvoir être indexée à hauteur de 30% ce qui correspond à une enveloppe de +/- 6.500.000€ avec l'inflation.

Avec les économies de m², le montant actuel envisagé tourne autour des 7.090.000€. Il faut également tenir compte de l'UREBA exceptionnel auquel nous pourrions éventuellement prétendre (estimé provisoirement à 140.000€).

Mme MATHIEU : demande ce qu'il est en sera dès lors des travaux dans les complexes existants ?

1^{er} CDP SCHUL : il y aura des travaux à prévoir au niveau des accueils pour la mise aux normes (relativement peu importants et pourront être phasés dans le temps) - à prévoir éventuellement en supplément, le remplacement de châssis, l'ajout de panneaux solaires et l'ajout de caméras de surveillance).

Mme MATHIEU : précise qu'il a des subsides possibles.

1^{er} CDP SCHUL : rappelle l'importance d'avoir une **vision** pour le projet d'hôtel de police - actuellement, il y a un schisme car le projet de janvier 2022 (construction moderne) n'a pas reçu l'aval des Sv de l'urbanisme, ce qui représente une perte de temps et d'argent - les policiers sont déçus - d'où la volonté de formaliser cette nouvelle vision - urbanistiquement, il n'est pas envisageable de retirer un étage du nouveau bâtiment (la réduction des m² s'envisage par la réduction de la longueur du bâtiment)

Mme MATHIEU : pensait qu'initialement les Sv Intervention restaient dans le poste de Florenville - nombreux déplacements.

1^{er} CDP SCHUL : la volonté était de centraliser à Virton, la technologie actuelle permet de fonctionner ainsi - maintenant, l'idée est de garder +/- 20 MP sur Florenville-Chiny et 15 MP sur Etalle-Tintigny - volonté de garder un hôtel de police avec les fonctionnalités zonales (complexe cellule / SER / UZC / ...).

Mme VANDEN ENDE : souligne que ce schisme a eu pour conséquence que l'on rééclaire le projet - souligne l'utilité de faire une étude financière pour voir ce que l'on va vraiment gagner (plus vraiment de centralisation avec synergies et de gains) – le conseil doit pour voir comparer les différents options.

M. CULOT : rappelle qu'avec l'ancienne vision, les postes n'étaient pas vidés – la nouvelle vision ne change rien au niveau de la vente des bâtiments (direction Etalle vétuste et poste de Virton).

1^{er} CDP SCHUL : la nouvelle vision est avantageuse au niveau des MP (certains viennent de l'autoroute ou sont proches des postes) – les calculs de gains potentiels sont compliqués et seraient une perte de temps – rappelle que des investissements restent nécessaires dans les 2 postes pour les maintenir aux normes bien être – attire l'attention du Conseil sur le fait que les amendes en matière de bien-être sont importantes.

Mme MATHIEU : indique qu'un compromis permettra peut-être un consensus – souligne la nécessité d'avancer .

M. CULOT : rappelle que le temps, c'est de l'argent.

Le projet sera rediscuté lors d'une prochaine réunion.

a. Mobilité 2022-04 - Validation de la composition de la commission de sélection « CP adjoint à la DirOps ».

Objet : Recrutement - Approbation Commission de sélection ACP - Mobilité 2022-04.

Vu l'Arrêté Ministériel du 11 juillet 2021 modifiant l'AM du 28 décembre 2001 AM portant exécution de certaines dispositions de l'AR du 30.03.2001 portant la position juridique du personnel des services de police, notamment en son article 21 ;

Vu l'Arrêté Royal du 11 juillet 2021 modifiant des diverses dispositions relatives à la sélection et au recrutement des membres du personnel des services de police ;

Vu le courrier rédigé par Mme Caroline NAVEAU, DRH-DPL (annexe 1) ;

Considérant que dans le cadre de la procédure de recrutement d'un aspirant Commissaire de police, en vigueur au sein de la GPI, il convient de fixer la composition de la commission de sélection ;

Décide,

La Commission de sélection « ACP » est fixée comme suit :

- Président : 1^{er} CDP Jean-Yves SCHUL, chef de corps de la ZPG
- Assesseurs : 1^{er} CDP Vincent LEONARD, chef de corps de la ZP Semois et Lesse.
1^{er} CP Eric GERARD, Officier Judiciaire ZPG.
- Secrétaire : Mme Caroline NAVEAU, Niv. A, DRH-DPL ZPG.

3. Divers.

Néant.

Séance à huis clos.

4. Divers.

Mme MATHIEU : les Sv de police ont-ils remarqué une augmentation de la criminalité suite à l'extinction de l'éclairage public la nuit ?

1^{er} CDP SCHUL : indique qu'il n'a pas de statistiques officielles en la matière.

Mme GODFRIN : a noté une diminution de la vitesse.

La séance est close à 19h30.

La Secrétaire
(s) Esther LAPAIGE

La Secrétaire



Le Président
(s) François CULOT

Le Président